



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



PIGE PRESSE

Du 1er au 7 novembre 2025

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Sommaire

- I. Actualité nationale
- II. Actualité internationale
- III. Actualité syndicale
- IV. Vie étudiante
- V. Actualité UN-CHK
- VI. Agenda
- VII. Opportunités



ACTUALITÉ NATIONALE



Plus de 1 600 établissements de formation professionnelle recensés au Sénégal (étude)

APS

1er novembre 2025

Mille six-cent établissements d'enseignement professionnel et quatre mille trente établissements de santé, dont la plupart sont concentrés à Dakar, ont été recensés au Sénégal, selon les résultats de l'inventaire communal et de la cartographie de ces structures de formation rendus publics vendredi, par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD).



[Lire la suite](#)

■ POLITIQUE NATIONALE D'APPRENTISSAGE

L'État se dote d'un cadre de référence unifié

Le ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et technique, avec l'appui de l'Organisation internationale du travail (Oit), a validé, hier, le document qui porte désormais la Politique nationale d'apprentissage de qualité (Pnapq). Une étape décisive dans la volonté de refonder le dispositif national de formation professionnelle afin de faciliter l'employabilité des jeunes.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et technique, Cheikh Fatma Diop, a présidé, hier, à Dakar, l'atelier de validation de la Politique nationale d'apprentissage de qualité (Pnapq). Pilotée par la direction de l'Apprentissage, l'initiative vise à doter le Sénégal d'un cadre de référence unifié pour la formation des jeunes et l'adaptation des compétences aux besoins économiques et technologiques du pays, a indiqué M. Diop, à l'ouverture des travaux. Selon lui, celle-ci marque la dernière étape d'un long processus de concertation entre l'État, le patronat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux.

Cheikh Fatma Diop a salué un tournant décisif vers un apprentissage inclusif, moderne et performant. Selon lui, la validation institutionnelle vient couronner un processus participatif, appuyé par les partenaires au développement. « Il traduit la volonté de l'État d'ériger l'apprentissage en pilier central du développement des compétences professionnelles », a affirmé M. Diop.

« S'inscrivant dans la vision du Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, la Pnapq contribue à la mise en œuvre de l'Agenda national de transformation et à la construction d'un capital humain compétitif », a-t-il rappelé. Le directeur de cabinet de Moustapha Ndiaye a aussi insisté sur la dimension inclusive du

dispositif. « Cette politique valorise l'apprentissage comme voie de formation à part entière, assure la reconnaissance et la certification des compétences acquises et promeut l'accès des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap », a-t-il ajouté. M. Diop estime que la réussite de cette réforme dépendra d'une « responsabilité partagée entre l'État, les collectivités territoriales, les chambres de métiers, les entreprises et les syndicats ». Remerciant l'Oit pour son accompagnement technique et financier, il a invité l'ensemble des acteurs à faire de ce document un outil opérationnel et fédérateur au service de la jeunesse sénégalaise.

L'onction des partenaires

Prenant la parole au nom de la directrice du Bureau de l'Oit pour l'Afrique de l'Ouest, Karim Toumi estime que ce document marque une étape majeure dans le processus participatif et concerté qui a mobilisé tous les acteurs du système de formation professionnelle. « Le document que nous validons aujourd'hui est le fruit d'un travail collectif rigoureux », a-t-il déclaré, rappelant que « ce cheminement illustre la maturité du dialogue social au Sénégal et la coopération interinstitutionnelle. Pour lui, la Pnapq s'inscrit en droite ligne de la Recommandation 208 de l'Oit sur l'apprentissage de qualité adoptée en 2021.

Au nom du secteur privé, le Colonel Mbareck Diop, représentant



Le nouveau cadre de référence unifié va faciliter l'acquisition des compétences et l'insertion en milieu professionnel. (Photo d'archives)

du Conseil national du patronat (Cnp), magnifie la continuité d'une vision étatique engagée depuis 2015 marquée par l'inclusion, la territorialisation et l'implication des acteurs professionnels. « Le pays doit transformer son capital humain pour accompagner l'industrialisation et la souveraineté productive. Le secteur privé adhère à la vision, mais il souhaite désormais passer d'une logique de projets à une logique de système », a-t-il indiqué. M. Diop a saisi l'occasion pour formuler plusieurs

recommandations visant à garantir la réussite de cette nouvelle politique. On peut citer notamment la nécessité d'institutionnaliser une gouvernance paritaire entre l'État, le patronat et les collectivités territoriales ; de créer un fonds permanent de l'apprentissage adossé aux contributions tripartites ; et de mettre en place un cadre de contractualisation entre l'État, les entreprises et les centres de formation. Le représentant du patronat sénégalais a aussi préconisé la création d'un label dénommé « Entre-

prise formatrice » ainsi qu'une incitation fiscale et la reconnaissance d'un statut officiel de l'apprenti assorti d'une couverture sociale. Selon lui, la performance du dispositif doit être mesurée par les taux d'insertion et d'employabilité à travers des contrats de performance liant l'État et les centres d'apprentissage. L'apprentissage, a-t-il indiqué, doit devenir un vecteur d'insertion, d'inclusion et de compétitivité au cœur de la stratégie Sénégal 2050.

Daouda DIOUF

■ 22^e CONOURS D'AGRÉGATION DU CAMES 113 candidats sous-admissibles à l'issue de la première épreuve

Les premiers résultats de sous-admissibilité du 22^e Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (Sjpeg) du Cames sont connus. Cette session, la 22^e du genre a été lancée le 15 octobre 2025 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Dans sa publication hebdomadaire dénommée « Lundi Cames » du 27 octobre au 2 novembre, l'institution régionale rappelle que les premières épreuves dudit concours se sont tenues en ligne du 18 au 28 octobre dernier dans les centres d'examen des pays membres. Sur 215 candidats, il y a eu 113 sous-admissibles (c'est-à-dire des candidats qui vont passer encore d'autres épreuves). Selon le Cames, il s'agit de 38 candidats sous-admissibles à la section « Sciences économiques » ; 10 en « Sciences politiques » ; 17 en « Droit privé » ; 24 en « Droit public » ; 19 en « Sciences de gestion ». À la sec-

tion « Histoire des institutions », tous les 5 candidats ont été déclarés sous-admissibles. Le Cames informe que les candidats ont participé à cette phase initiale depuis les centres d'examen nationaux situés dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo. « D'une durée d'une heure, dont quinze minutes de présentation par le candidat, cette épreuve consiste en une discussion entre le jury et le candidat autour des travaux de ce dernier », précise l'institution. À l'issue de cette première étape, les postulants déclarés sous-admissibles seront conviés à participer aux deux autres épreuves du Concours. Le Cames renseigne que celles-ci se dérouleront en présentiel à Dakar du 10 au 21 novembre 2025 à l'Université Cheikh Anta Diop.

Aliou KANDE

Enseignement supérieur : l'État lance un recrutement exceptionnel de 500 enseignants-chercheurs

lesoleil.sn
3 novembre 2025

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a lancé un appel à candidature pour le recrutement exceptionnel de 500 enseignants-chercheurs. Dans une note rendue publique lundi, la tutelle renseigne que ces derniers recrutés dans les établissements publics d'enseignement supérieur (EPES) vont entrer en fonction à partir de janvier 2026.

Le Premier ministre, Ousmane Sonko, a autorisé le recrutement exceptionnel de 500 enseignants-chercheurs, chercheurs et formateurs dans les établissements publics d'enseignement supérieur (EPES).

[Lire la suite](#)



lesoleil.sn
3 novembre 2025

Le Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (Auf), affirme que l'Assemblée générale de l'Agence universitaire de la francophonie (Auf), sera mise à profit pour évoquer les défis et les perspectives concernant l'éducation et l'enseignement des sciences. « Tout au long de la semaine, nous allons évoquer les priorités de la Francophonie scientifique, ses objectifs ainsi que les perspectives. En général, pour l'ensemble des événements de l'Auf dans le monde, il y a un principe d'alternance entre les continents et les régions où nous sommes présents.



[Lire la suite](#)

Recrutement massif d'enseignants : le Sénégal refonde son avenir par le savoir

Avec plus de 8 000 nouveaux agents intégrés en 2025, l'Etat du Sénégal fait du savoir un pilier du redressement national et un outil d'émancipation pour la jeunesse.

Le Sénégal entre dans une nouvelle ère éducative. Fidèle à sa promesse de « refonder l'école et libérer l'intelligence nationale », le gouvernement de Bassirou Diomaye Faye, sous la coordination du Premier ministre Ousmane Sonko, vient d'autoriser un recrutement exceptionnel de 500 enseignants-chercheurs dans les établissements publics d'enseignement supérieur.



[Lire la suite](#)

lesoleil.sn
3 novembre 2025

Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie: Renforcer la position du Sénégal dans la communauté universitaire



Le Sénégal a été choisi pour abriter la 19e édition de l'Assemblée générale de l'Agence universitaire de la francophonie (Auf) du 3 au 6 novembre courant. Dans un entretien avec Le Soleil, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Daouda Ngom, estime que cette rencontre peut contribuer à booster la diplomatie scientifique au Sénégal.



lesoleil.sn
3 novembre 2025

[Lire la suite](#)

Le “Youth Employment Clock” s’installe au Sénégal pour transformer les données en actions

Socialnetlink
3 novembre 2025

Un nouvel outil de référence dans la cartographie du marché du travail africain vient de poser ses valises au Sénégal. World Data Lab (WDL), en partenariat avec la **Fondation Mastercard**, a officiellement lancé l’Africa Youth Employment Clock, un instrument numérique interactif qui mesure en temps réel les dynamiques de l’emploi des jeunes sur le continent.

Déjà déployé dans plusieurs pays africains, le *Clock* se distingue par sa capacité à analyser, modéliser et anticiper les tendances de l’emploi jusqu’en 2040.

[Lire la suite](#)



Education : le Président Diomaye appelle à une intégration des savoirs africains et à l'investissement massif dans la science

Pressafrik
3 novembre 2025

Le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a présidé ce lundi, à Dakar l'ouverture de la 19e Assemblée générale de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), couplée à la 5e semaine mondiale de la Francophonie Scientifique (SMFS). Devant plus de 800 décideurs académiques, 30 ministres et des milliers de participants en ligne, le chef de l'État, a livré un discours fort, axé sur la nécessité pour l'Afrique d'investir massivement dans la science et de repenser l'intégration des savoirs sur le continent.



[Lire la suite](#)



L'affaire des 24 élèves exclus du lycée Jules Sagna pour "tricherie" lors des compositions du second semestre de l'année académique 2024-2025 a connu une issue heureuse, grâce à l'intervention du maire de Thiès, Dr Babacar Diop, qui a permis d'obtenir leur réintégration dans le système éducatif.

En effet, ce lundi 3 novembre, une réunion décisive s'est tenue au Centre régional de formation des personnels de l'éducation (CRFPE) sous la présidence de l'inspecteur d'académie, Gana Sène. Étaient présents le maire, les inspecteurs de l'éducation et de la formation (IEF), les représentants des syndicats, les associations de parents d'élèves, la Csydep ainsi que plusieurs partenaires de l'école. L'objectif de la réunion était de définir une solution juste et humaine à cette affaire qui a profondément secoué le système éducatif.

Dès l'ouverture des échanges, l'inspecteur d'académie a salué la démarche de l'édile de Thiès, qu'il a qualifiée de « salutaire » pour la préservation du climat scolaire. Le Dr Babacar Diop a lui-même rappelé qu'il portait cette médiation à la fois en tant que maire, enseignant et éducateur social.

Conscient de la gravité des fautes commises, il a invité chacun à aller fermement et bienveillance. Les élèves ont fauté, c'est indéniable, mais notre mission d'éducateurs est aussi de leur apprendre à se relever », a-t-il déclaré, plaidant pour une réintégration encadrée et responsable. Les parents d'élèves, très affectés, ont reconnu la gravité des faits et renouvelé leurs excuses au corps professoral et aux autorités académiques.

Ils ont sollicité l'effacement des mentions d'indiscipline portées sur les livrets de baccalauréat de leurs enfants, estimant que cela hypothéquerait leur avenir. Les élèves, quant à eux, ont présenté une lettre d'excuses au proviseur du lycée Jules

Sagna, exprimant leurs regrets et leur volonté de se racheter.

Le proviseur est revenu sur la genèse des faits. Le mardi 17 juin 2025, plusieurs élèves avaient été surpris en possession de l'épreuve corrigée d'histoire-géographie. L'intervention de la police, alertée le même jour, avait provoqué une série de réactions en chaîne : attroupements, insultes contre les enseignants, diffusion de vidéos offensantes sur les réseaux sociaux. Ces débordements avaient profondément choqué le personnel enseignant et terni l'image du lycée.

Les enseignants ont dénoncé la campagne de dénigrement dont ils ont été la cible, tout en acceptant de pardonner au nom de la mission éducative.

À la fin des échanges, l'inspecteur d'académie a condamné la tricherie et l'indiscipline, tout en insistant sur la nécessité de donner une seconde chance à ces jeunes, car le rôle de l'école n'est pas de briser des destins, mais d'en corriger la trajectoire.

À l'issue de la rencontre, il a été décidé que les élèves concernés seraient réintégrés, en concertation avec les chefs d'établissement présents. Un accompagnement psychologique et pédagogique sera mis en place, incluant une journée d'échanges au cours de laquelle les élèves présenteront publiquement leurs excuses. L'inspecteur a également laissé au proviseur du lycée Jules Sagna la latitude d'examiner, au cas par cas, les demandes d'effacement des mentions d'indiscipline.

Une enquête à la source des fuites d'épreuves et renforcer la sécurisation des examens à Thiès. L'ensemble des acteurs éducatifs ont salué la médiation du maire, qui a su privilégier la voie du dialogue et du pardon, sans compromettre l'autorité de l'école.

Le Quotidien, 4 novembre 2025

Présidence de l'Auf Le président sortant vote le Sénégal

Par Justin GOMIS

Sorin Mihai Cimpeanu a présidé hier sa dernière Assemblée générale de l'Agence universitaire francophone. Mais, le 18^e président de l'Auf, et le premier président de l'Auf originaire de Roumanie où le français n'est pas une langue officielle, part avec un sentiment de mission bien accomplie. « Je suis fier de ce que nous avons réalisé pendant nos deux mandats ensemble avec le recteur. On a fait de l'Auf le plus grand réseau universitaire du monde. On a monté des centres d'employabilité, des labos, des projets qui montrent la solidarité dans l'espace francophone. Et surtout on a mis en place le concept de francophonie. On a mis en place l'aspect mondial de la francophonie scientifique », a-t-il informé hier lors de l'ouverture de la 19^e Assemblée générale de l'Auf. Après son deuxième et dernier mandat à la tête de cette

institution qui regroupe tous les pays qui ont en partage la langue française et certains pays lusophones, le souhait de Sorin Mihai Cimpeanu est que le Sénégal prenne le témoin pour assurer à nouveau la présidence de l'Auf. « Ce n'est pas par hasard que Dakar accueille cet événement. Dakar est aujourd'hui le plus grand centre de l'Auf de la francophonie. En ce dernier jour de mon dernier mandat, je suis convaincu que le Sénégal pourrait encore assurer la présidence de l'Auf », a-t-il dit sous des ovations nourries de l'assistance. En fait, un Sénégalais avait déjà présidé aux destinées de cette institution francophone en 1975. Il s'agit du professeur Madani Sy qui était le 5^e président de l'Auf. En attendant, pour l'Assemblée générale, qui se tiendra demain, les faveurs des pronostics semblent plaider pour le Sénégal.

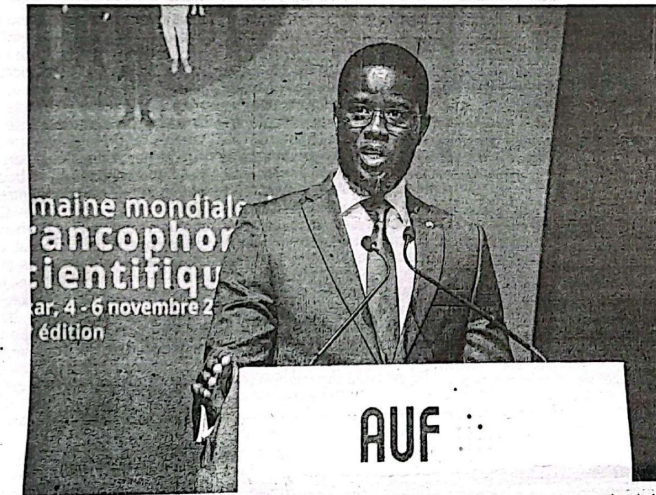
justin@lequotidien.sn

Libération, 4 novembre 2025

BASSIROU DIOMAYE FAYE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Nous devons absolument être au rendez-vous de l'histoire avec le numérique »

Dakar abrite depuis hier la 19^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la francophonie (Auf) ainsi que la 5^e Semaine mondiale de la francophonie scientifique.



Le Chef de l'Etat a présidé hier la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée générale de l'Auf. Pour Bassirou Diomaye Faye, l'heure est venue pour l'Auf, de procéder à un changement. « L'Agence universitaire de la francophonie œuvre, depuis sa création, à l'intégration scientifique de l'es-

pace francophone, à l'inclusion et à la recherche de l'autonomie scientifique. Toutefois, il est primordial que cette mission soit réalisée dans un esprit d'ouverture à d'autres aires linguistiques et à d'autres modèles culturels », a indiqué le Chef de l'Etat.

« Le Sénégal, pays membre fon-

laies en sont membres ainsi qu'une grande partie des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (Isep) », a rappelé le Président de la République.

Selon lui, « le Sénégal est engagé dans la dynamique de l'intégration scientifique en Afrique de l'Ouest francophone. Cette intégration passe par la mise en œuvre de programmes de formation, de formation à la recherche, de recherche et d'innovation dans toute la sous-région ».

Pour le Chef de l'Etat, « dans un monde où les fractures entre les Etats se creusent par la science, la technologie, la recherche et l'innovation, il est indispensable que les pays du Sud promeuvent une culture scientifique ancrée dès le bas âge jusqu'au niveau supérieur ; et dans des modes d'enseignement et de formation non formels ou institutionnalisés ».

Bassirou Diomaye Faye a appelé les autorités de l'enseignement supérieur, les enseignants chercheurs et les chercheurs « dans un sursaut patriotique, à conjuguer leurs efforts, à faire preuve d'innovation et de créativité, pour que la jeunesse africaine retrouve le goût, l'envie et la passion pour les mathématiques, la science et la technologie ».

Le Chef de l'Etat d'ajouter : « Au demeurant, la Vision Sénégal-2050 accorde une place fondamentale à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation. Ainsi, des réformes majeures vont-elles être engagées. Elles émanent des réflexions issues de l'Agenda national de transformation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ».

Bassirou Diomaye Faye d'annoncer : « Des ruptures radi-

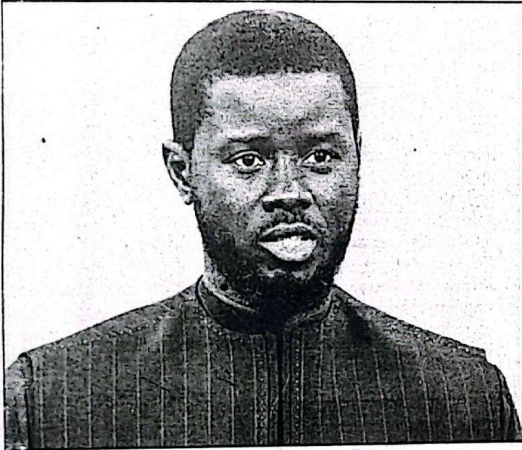
cales sont envisagées. C'est le cas concernant les options de formation, avec une grande part consacrée aux réformes des contenus et l'enseignement des sciences, des techniques et des savoirs endogènes. L'ambition est aussi d'orienter l'enseignement supérieur et la recherche vers le développement économique et social et l'épanouissement des populations les plus vulnérables ».

Par ailleurs, « la révolution numérique nous offre des opportunités inouïes que nous devons absolument saisir. Contrairement à la Révolution industrielle, que nos pays n'ont pas fini de rattrapper, nous devons absolument être au rendez-vous de l'histoire avec le numérique », a estimé le Président de la République non sans marteler : « Il nous faut transformer notre rapport au numérique. Transformer les technologies en savoirs académiques capitalisés, en techniques et technologies pleinement maîtrisées, en création d'applications bénéfiques aux populations et en création d'entreprises et de start-ups innovantes. Le lancement, par le Sénégal, de son premier satellite, s'inscrit dans ces options. C'est cette trajectoire que notre pays a décidé d'explorer dans le cadre du New Deal technologique qui s'emploie à faire du numérique un vecteur de développement apte à transformer tous les secteurs pour porter notre ambition de souveraineté. Il s'agit, avec ce « programme national », d'accéder à la Souveraineté numérique ; de généraliser la digitalisation des services publics ; de permettre le développement de l'économie numérique ; de donner à notre pays une position de leader africain dans le numérique ».

Gaston Mansaly

19^E AG DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Bassirou Diomaye Faye appelle à une révolution scientifique et technologique



Le président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a présidé hier la cérémonie d'ouverture de la 19^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de la 5^e Semaine mondiale de la francophonie scientifique. Dans son discours, il a lancé un vibrant appel en faveur d'une renaissance scientifique africaine.

L'Afrique doit désormais

construire son avenir scientifique sur ses propres fondations. C'est la conviction du président de la République Bassirou Diomaye Faye. Il s'exprimait ainsi lors de la cérémonie d'ouverture de la 19^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de la 5^e Semaine mondiale de la francophonie scientifique. Dans un discours dense et visionnaire, le chef de l'État a souligné qu'il est «fondamental que le conti-

nent apprenne et investisse massivement dans la science et la technologie», tout en insistant sur «l'autonomisation des savoirs» comme condition essentielle de la souveraineté intellectuelle et du développement durable en Afrique. «Cette autonomie doit commencer par l'enseignement à tous les niveaux, y compris dans l'enseignement supérieur et la recherche, des savoirs endogènes qui sont une part inaltérable de la science universelle», a-t-il affirmé. Le chef de l'État rappelle qu'historiquement, l'Afrique de l'Ouest avait connu une grande tradition d'intégration des savoirs marquée par la circulation des érudits et la vitalité des foyers intellectuels. Il appelle ainsi à reconstruire cette dynamique, au-delà de la seule intégration politique et économique du continent. Le chef de l'État a rappelé aussi les grandes lignes des réformes à venir dans le cadre de la vision Sénégal 2050 qui accorde une place centrale à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la science et à l'innovation. A l'en croire, ces réformes visent notamment à moderniser les curricula pour

mieux intégrer le numérique et les nouvelles technologies ; renforcer la formation scientifique dès le plus jeune âge afin d'inverser la désaffection des jeunes pour les filières scientifiques ; valoriser les savoirs endogènes et leur intégration dans la recherche universitaire ; et aligner la recherche sur les priorités de développement économique et social. «L'inclusion, la prise en compte de nos réalités, l'intégration, la mobilité et l'innovation ne nous paraissent pas des options contradictoires. Elles sont complémentaires», a-t-il insisté.

LE NUMERIQUE, LEVIER DE SOUVERAINETE ET D'INNOVATION

Le Président Faye a réaffirmé son engagement pour un «New Deal technologique» fondé sur la souveraineté numérique du Sénégal. Il a cité en exemple le lancement du premier satellite sénégalais, symbole de l'ambition du pays de devenir un leader africain du numérique et de la recherche spatiale. «Ce programme vise à généraliser la digitalisation des services publics, à développer l'économie numérique et à favoriser la création d'entreprises et

de start-ups innovantes dans les technologies de pointe», indique le chef de l'État. Le Président Faye a salué l'action de l'Agence universitaire de la Francophonie, rappelant que le Sénégal abrite depuis 1974 le bureau africain de l'AUF, l'un des plus anciens du réseau. Citant Cheikh Anta Diop, il a invité la jeunesse africaine à «s'emparer de la science jusqu'aux dents» pour conquérir sa souveraineté intellectuelle et culturelle. Pour le chef de l'État, l'Afrique ne pourra peser dans le concert

Ousmane SALL

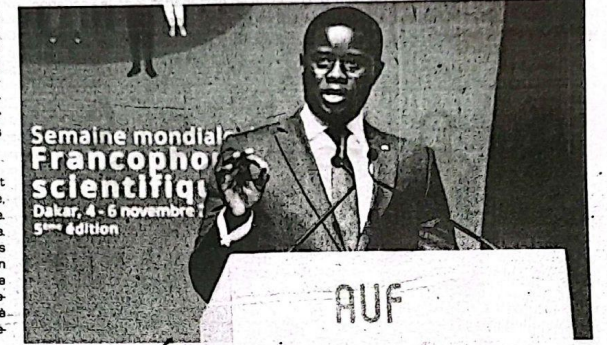
Bassirou Diomaye Faye prône une Francophonie du savoir et de l'innovation

Sous le haut patronage du président de la République, Bassirou Diomaye Faye, la 19^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et la 5^e Semaine mondiale de la Francophonie scientifique (SMFS) se sont ouvertes hier, lundi 3 novembre à Dakar. L'événement a réuni plus de 60 pays, 22 ministres et des centaines d'universitaires, chercheurs et étudiants autour d'un objectif commun : repenser la place du savoir dans le développement du monde francophone.

Dans son allocution d'ouverture, le président Faye a salué «la belle diversité de la Francophonie» et rappelé que le Sénégal, membre fondateur de l'organisation, abrite depuis 1974 le bureau africain de l'AUF, l'un des plus anciens du réseau. Citant Cheikh Anta Diop, il a invité la jeunesse africaine à «s'emparer de la science jusqu'aux dents» pour conquérir sa souveraineté intellectuelle et culturelle. Pour le chef de l'État, l'Afrique ne pourra peser dans le concert

des nations qu'en investissant massivement dans la science, la recherche et la technologie. «La science n'est jamais neutre. Elle doit être porteuse de sens et au service du progrès humain», a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité d'une «autonomisation des savoirs africains» à travers l'enseignement et la recherche.

Le président Faye a également évoqué les réformes à venir dans le cadre du programme Sénégal 2050, qui place la science, la technologie et l'in-



novation au cœur du développement. Il a annoncé une refonte des curriculums, une transformation numérique de l'enseignement supérieur et un soutien

renforcé à la recherche appliquée. «La révolution numérique nous offre une opportunité historique. Nous devons la saisir pour bâtir notre souveraineté technologique», a-t-il lancé, citant en exemple le lancement du premier satellite sénégalais. La question de la diversité linguistique a aussi occupé une

place importante dans son discours. Fidèle à la vocation pluri-lingue de la Francophonie, Bassirou Diomaye Faye a plaidé pour que «les langues nationales participent pleinement à l'édification scientifique». Une position qu'il juge essentielle pour préserver la dignité et la souveraineté culturelle des peuples africains.

Saluant les initiatives de l'AUF en faveur de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle, le président a notamment cité les projets Entreprendre et Mobilité urbaine durable et Emploi, alignés sur les priorités de son gouvernement. Il a enfin appelé à une «diplomatie scientifique francophone» capable de rapprocher décideurs politiques et chercheurs, afin que le savoir reste «au service du progrès humain».

Prenant la parole à son tour, Slim Khelbou, recteur de l'AUF, a rendu hommage au Sénégal pour son hospitalité et salué la participation exceptionnelle de la communauté universitaire francophone : «Nous comptons plus de 60 nationalités présentes, ce qui illustre la vitalité et la diversité de notre espace commun».

Il a rappelé que l'AUF, née à Montréal en 1961 d'une «idée un peu utopique», est au-

jourd'hui «le premier réseau universitaire au monde», fort de près de 1 000 établissements membres. Selon lui, la mission de l'agence dépasse désormais le cadre académique : «Nous travaillons en amont sur l'éducation, en aval sur l'emploi et l'insertion, et avec les pouvoirs publics pour la réforme des systèmes».

Face aux crises actuelles économiques, environnementales ou politiques, Slim Khelbou a invité la Francophonie à «réfléchir à comment faire autrement» et à renouer avec son idéal de solidarité intellectuelle. Parmi les priorités de cette assemblée figurent la relance de la publication scientifique francophone, la mobilité des étudiants et chercheurs, et le Programme international pour la mutualisation et la mobilité francophone (PRIME), présenté comme un levier majeur de transformation pour les années à venir.

Le recteur a enfin souligné la nécessité de renforcer la diplomatie scientifique francophone, rappelant que la science doit rester un espace neutre, collaboratif et porteur de solutions concrètes. «La connaissance est aujourd'hui la clé du développement des nations», a-t-il conclu, appelant à transformer le savoir en moteur de paix et de prospérité partagée. Ainsi, entre souveraineté scientifique, diversité linguistique et innovation technologique, Dakar s'affirme une fois de plus comme un carrefour de la pensée francophone et un laboratoire du futur du savoir africain.

Ousmane Goudiaby

Sud Quotidien 4 novembre 2025

SÉDHIYOU

Les élèves de Tankon bloquent la route pour réclamer des professeurs

Le trafic a été temporairement interrompu, hier matin, lundi 3 novembre, sur la route nationale n°4 à hauteur de Saré Alkaly. À l'origine, une manifestation des élèves du collège d'enseignement moyen (CEM) de Tankon, dans le nord-est de la région de Sédhiou. Ces derniers, en grève, entendaient attirer l'attention des autorités sur le manque criant de professeurs qui paralyse leur établissement depuis l'année dernière. Ils réclament également un meilleur accès à l'eau potable et à d'autres commodités de base.



Aux cris de « nous voulons étudier », ces collégiens ont exprimé leur mécontentement en bloquant la circulation pendant près de trois quarts d'heure. Ils dénoncent des conditions d'apprentissage jugées inéquitables. « Il y a beaucoup de choses qui manquent dans notre collège

mêmes difficultés. Raison pour laquelle nous avons tenu à alerter très tôt. Ce n'est pas juste, car nous manquons de professeurs alors qu'à l'évaluation, nous sommes soumis aux mêmes épreuves », déclare Bourahim Faye, élève en classe de troisième C et président du gouvernement scolaire du CEM de Tankon.

Les manifestants promettent de reconduire leur mouvement tant qu'aucune solution concrète ne sera trouvée. « Nous n'allons pas céder, car c'est notre avenir qui est en jeu. Nous allons chaque fois organiser la grève pour alerter et mettre la pression sur les autorités », préviennent-ils. Le déficit d'enseignants n'est

pas un cas isolé. Plusieurs établissements de la région de Sédhiou sont confrontés au même problème, accentué par un manque de ressources humaines dans le secteur éducatif. L'inspecteur d'académie, Cheick Yaba Diop, assure que des démarches sont en cours pour combler le vide : « des solutions sont envisagées pour résorber le gap », a-t-il indiqué, tout en espérant que ce mouvement d'humeur ne s'étende pas à d'autres établissements. Le blocus a finalement été levé à l'arrivée des gendarmes de la brigade territoriale de Bounkiling, qui ont dispersé les élèves sans heurts.

El Hadji Moussa DRAME

LE PROJET «EDUPOLSEN»

Un pont entre école et police

Le Directeur général de la Police nationale, l'inspecteur général Mame Seydou Ndour, a lancé hier, lundi 3 novembre 2025 un programme baptisé « Edupolsen » (Éducation policière sénégalaise). Ce projet vise à renforcer les liens entre la police et l'école, dans une dynamique de proximité citoyenne et éducative a-t-on appris d'une note partagée sur les réseaux sociaux.



La cérémonie inaugurale s'est tenue à l'école primaire Issa Kane de Grand Dakar, un lieu chargé d'émotion pour le DGP, qui y fit ses premières classes. Entouré du maire de la commune, de représentants de la CDSYDEP, de l'inspecteur de l'Éducation et de la Formation, des enseignants, élèves et parents, Mame Seydou

Ndour a rappelé le sens profond de cette initiative : instaurer un dialogue permanent entre les forces de sécurité et la jeunesse. Visiblement ému de retrouver les bancs de son enfance, il a exhorté les écoliers à faire leurs principes de vie de la discipline, du respect et du civisme. Ces valeurs, a-t-il souligné, sont le

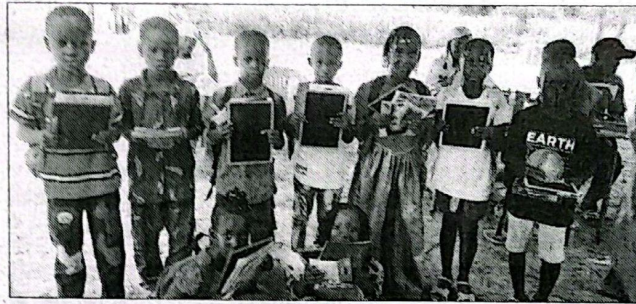
socle d'une citoyenneté responsable et d'une société apaisée. En plaçant l'éducation au cœur de l'action policière, Edupolsen ambitionne de bâtir une génération consciente de ses droits et devoirs, et de rapprocher durablement l'union de la communauté scolaire.

OG

■ DIÉMBERING

La « Génération 72 » offre des fournitures aux élèves

Des centaines d'élèves de Diémbering et des localités environnantes du «Awaat », nom traditionnel de la contrée ont reçu des kits scolaires offerts par l'association « Génération 72 », qui a également pris en charge les frais d'inscription des potaches pour un montant de 8 millions de FCfa. Cette action entreprise depuis cinq ans a levé les contraintes liées au démarrage tardif des enseignements-apprentissages dans cette partie du Kassa.



Depuis cinq ans, « La Génération 72 » octroie aux élèves de Diémbering des fournitures scolaires.

selon lui, est de soulager les parents éprouvés en cette période de l'année par les charges liées aux travaux champêtres. « Ce geste garantit l'éducation pour tous qui est parfois menacée par le manque de moyens de certains parents ou tuteurs », renchérit Paul Diatta, chargé des partenariats de l'association. Il rappelle que cette initiative est rendue possible grâce aux cotisations des membres de la « Génération 72 ». L'appui financier de cette année s'élève à 8 millions de FCfa.

Créée en 2019 « La génération 72 » est une association à but non lucratif. « L'appellation est inspirée de la date de création de la maternité de Diémbering. La plupart de nos membres sont nés dans cette structure sanitaire offerte par les religieuses de la congrégation des sœurs piaristes. Notre devise, c'est de travailler pour le développement économique, social et culturel du

peuple Awaat qui regroupe les villages de Diémbering, Bouyouye, Nikine et Étamboudial », a expliqué M. Diatta. Dans cette partie du département d'Oussouye, plusieurs actions sociales sont à l'actif de la « Génération 72 ». Parmi celles-ci, il y a la construction du bloc sanitaire de l'école élémentaire de Diémbering 1 pour 12 millions de FCfa, l'installation du système solaire du forage de Diémbering pour plus de 3 millions de FCfa. La « Génération 72 » a inscrit, dans sa feuille de route, des perspectives ambitieuses, notamment la lutte contre l'avancée de la mer qui constitue un danger à Diémbering et à Nikine, l'accompagnement des organisations communautaires de base dans la lutte pour la résilience économique et sociale dans cette partie du département d'Oussouye.

Kathafa B. H. M. KANFOUDY
(Correspondant)

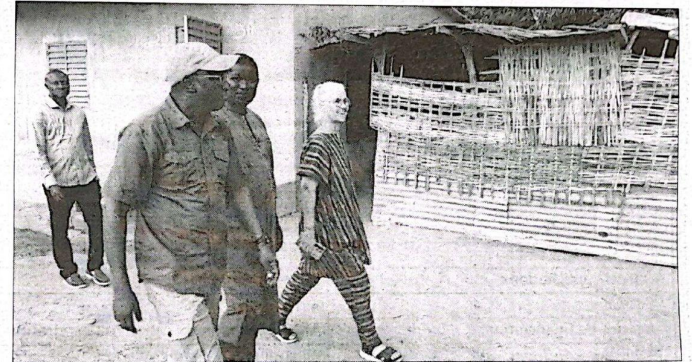
■ «PLAN DIOMAYE POUR LA CASAMANCE»

L'Anrac annonce des écoles dans des villages de Bignona

Aux confins du département de Bignona, le long des sentiers sinueux traversant forêts et anciennes zones militaires, deux villages en pleine reconstruction partagent une quête essentielle : l'école pour leurs enfants. Au terme d'un périple éprouvant, l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (Anrac) et ses partenaires se sont engagés à construire les établissements scolaires.

BIGNONA- Jeudi 30 octobre. Il est 9 h 23 mn, à Ziguinchor lorsque la caravane de l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (Anrac) quitte la gouvernance. Sous escorte de la gendarmerie, les véhicules s'élancent vers Djinéa Djilacounda, village niché à l'extrémité de la commune de Djibidione, à quelques pas de la frontière gambienne. Très vite, le bitume cède la place à des pistes, puis des sentiers sinueux qui s'enfoncent dans la dense forêt du Nord Sindian. Le voyage est long. Trop long. À Sindian, près du cantonnement militaire abritant parachutistes et commandos, le convoi marque une pause. L'escorte passe le relais à l'armée. Mais finalement, les gendarmes assurent la sécurité jusqu'au bout de la mission dans une zone où la paix est encore fragile. Sur le trajet, le convoi se perd parfois,

la piste disparaît, puis réapparaît. Le convoi dépasse des hameaux et plusieurs positions militaires, dont Komboli et Madiédiame. Djinéa Djilacounda apparaît enfin. Les populations sont là, le sourire franc, comme si cette arrivée rompait avec des années d'isolement. Ici, la guerre a longtemps confisqué la vie. Les familles sont revenues. Mais, tout manque dans le village. « Nous n'avons plus d'école. Nos enfants étudient en Gambie ou dans les villages voisins. Depuis 2022, nous sommes un village sans école élémentaire. Et cela, nous ne pouvons plus l'accepter », a fait savoir le chef de village, Souleymane Niass. Djinéa est la première étape d'une tournée consacrée aux villages réinstallés dans le déploiement du Plan Diomaye pour la Casamance (Pdc). Avec son partenaire, la Fondation Holland, l'Anrac veut offrir un minimum à ces familles qui re-



Le directeur général de l'Anrac, Iba Sané, (en casquette) en compagnie des partenaires venus appuyer la construction d'écoles à Bignona.

construisent leur existence, pierre après pierre. Le directeur général de l'Anrac, Iba Sané, annonce la bonne nouvelle.

Entre promesse et urgence

« Une école de six salles de classe, un bloc administratif, un point d'eau, un mur de clôture, des sanitaires, entre autres, sera construite. Tout sera fait pour que les enfants étudient ici. L'école doit

être un fleuron de ce renouveau », annonce-t-il.

Quittant Djinéa, le convoi repart en direction de Nialé. Alors que le soleil commence à décliner, l'espoir des habitants, lui, est grandissant. Sur place, le Collège d'enseignement moyen (Cem) -dont la moitié des locaux reste sous abris provisoires- tient bon. Son principal, Atab Badji, symbolise la fierté d'une école modèle, malgré le dénuement. « Depuis quatre ans, nous faisons 100 % au Bfem, même si les conditions sont difficiles. Mais nous nous battons toujours pour offrir une éducation de qualité », affirme-t-il. La Fondation Holland va financer l'extension de l'établissement. Six nouvelles salles, des panneaux solaires, un logement pour les enseignants et l'administration ainsi que des la-

trines seront construits. Des efforts pour consolider les bases d'un avenir stable. La directrice de la Fondation Holland, Henriette Sonko, rappelle l'essentiel. « Nous construisons ces écoles. Et l'État y affectera des enseignants. Ces enfants doivent sentir qu'ils comptent pour la nation », dit-elle sous les applaudissements du public enthousiaste, essentiellement composé d'élèves. Le maire de Djibidione, Lamine Kabirou Diémé abonde dans le même sens. « Bâtir des écoles, c'est essentiel. Mais, il faut aussi que les enfants reviennent vivre et apprendre dans leurs villages. Ainsi, la vie reprendra ici », a-t-il affirmé. Au bout de ces pistes rudes, loin du bitume et de l'agitation des villes, des villages reprennent le souffle de la vie.

Gaustin DIATTA (Correspondant)

L'UCAD consacre un colloque à l'héritage scientifique de l'un de ses meilleurs sociologues, Abdou Salam Fall

APS
4 novembre 2025

L'université Cheikh-Anta-Diop (UCAD) a entamé, mardi, un colloque pluridisciplinaire de deux jours, qui est dédié à une figure majeure des sciences sociales en Afrique, le professeur de sociologie Abdou Salam Fall, décédé le 15 août dernier à Saint-Louis (nord), à l'âge de 68 ans.

Des enseignants et des chercheurs, anciens collaborateurs du défunt, prennent part à cette rencontre. Ils ont magnifié la contribution de leur défunt collègue à l'enseignement de la sociologie et l'impact de son héritage scientifique sur les transformations économiques et sociales en Afrique.



[Lire la suite](#)

Sénégal–UNESCO : Une contribution stratégique à Samarcande, pour renforcer la Priorité Afrique avec Vision Sénégal 2050

À Samarcande, lors de la Conférence générale de l'UNESCO, le Sénégal a réaffirmé son engagement pour une éducation inclusive, innovante et tournée vers l'avenir. Représenté par le Pr. Massamba Diouf, Secrétaire exécutif de l'ANAQ-Sup, le pays a proposé des initiatives ambitieuses pour renforcer la Priorité Afrique et promouvoir une coopération scientifique durable.



leral.net
4 novembre 2025

[Lire la suite](#)

Sciences Physiques : le Sénégal révisé ses programmes, de la 4e à la terminale, pour les adapter et les alléger

Un atelier national de relecture des programmes de Sciences Physiques, allant de la 4e à la terminale, s'est ouvert ce mardi 4 novembre 2025 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Organisé par l'Institut de Recherche sur l'Enseignement de la Mathématique, de la Physique et de la Technologie (IREMPT), cet atelier vise à repenser l'enseignement scientifique afin de mieux l'adapter aux avancées technologiques, aux besoins du pays et aux nouveaux défis éducatifs.



Senego
4 novembre 2025

[Lire la suite](#)

APS
4 novembre 2025

Le professeur Iba Der Thiam, ancien ministre de l'Education nationale, va rester dans l'histoire comme l'initiateur de la "Journée du parrain" que les établissements scolaires commémorent tous les 26 mars, en souvenir de la personne dont ils portent le nom, a souligné Oumar Guèye, professeur en Histoire moderne et contemporaine à l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.



[Lire la suite](#)

“Rencontres interculturelles” à Paris sur le modèle d’éducation inspiré des enseignements d’El Hadji Malick Sy

APS
4 novembre 2025

Le modèle d’éducation inspiré des enseignements de Cheikh Seydil Hadji Malick Sy est au menu d’une rencontre qui se tient mercredi à l’université Paris-3 Sorbonne-Nouvelle, sous l’égide du khalife général des tidjanes, Serigne Babacar Sy Mansour, a appris l’APS de source diplomatique sénégalaise.

Dénommée “Rencontres interculturelles de Paris”, la manifestation va être présidée à partir de 17 heures par l’ambassadeur du Sénégal en France, Baye Mactar Diop en présence de plusieurs autorités françaises, indique le responsable de la communication de la représentation diplomatique sénégalaise.



[Lire la suite](#)

“Et si l’IA nous rendait plus humains ?” – La vision de Karim Sy au Forum DSI 2025

À l’heure où l’intelligence artificielle s’impose comme moteur de la transformation mondiale, une question essentielle se pose : *et si l’IA, loin de nous déshumaniser, nous aidait à redevenir plus humains ?*

C’est autour de cette idée que **Karim Sy**, serial entrepreneur, business angel et fondateur de Jokkolabs, a captivé le public du **Forum International des DSI 2025**.

Invité par la radio Express FM, Karim Sy souligne que l’enjeu n’est plus de savoir si les machines remplaceront les hommes, mais comment elles peuvent les libérer des tâches répétitives pour leur permettre de se concentrer sur la créativité, l’empathie et la collaboration.

[Lire la suite](#)



APS
4 novembre 2025

Réforme du système de formation : Amadou Ndieck Sarré mise sur un partenariat public-privé plus fort

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Ndieck Sarré, a souligné, mardi à Dakar, l'importance du partenariat public-privé dans la réforme du système de formation, assurant de son engagement à soutenir cette collaboration.

“Le partenariat public-privé est désormais un levier incontournable pour la réforme de notre système de formation professionnelle et technique”, a-t-il déclaré en présidant une conférence nationale sur le partenariat public-privé dans la formation professionnelle au Sénégal.



[Lire la suite](#)

APS
4 novembre 2025

Que sont devenues les accusations du PM ?

D'un coût global de plus de 200 milliards de francs CFA, les universités Souleymane Niang de Matam et Senghor oriental de Tambacounda, attribuées à une entreprise malienne, continuent de soulever des questionnements. Le rapport 2023 de l'Arcop est revenu sur le dossier.



Université Souleymane Niang de Matam



Université du Senghor oriental de Tambacounda

■ MAGGOTI

A quel sert la Direction centrale des marchés publics (DCMP) ? Chargée du contrôle a priori dans les procédures de passation des marchés publics, cette entité rattachée au ministère des Finances et du Budget est souvent citée dans des marchés à problèmes, en particulier sur les marchés conclus selon les procédures dérogatoires. Dans certains cas, sa démarche soulève de vraies interrogations chez même les experts.

Il en est ainsi par exemple des marchés des universités Souleymane Niang de Matam (111 329 004 239 FCFA) et Senghor oriental de Tambacounda (107 358 321 209 FCFA HT). Pour passer ces marchés, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) avait saisi la DCMP pour demander l'autorisation de procéder par appel d'offres restreint en procédure d'urgence. L'autorité ne manquait pas d'arguments. Elle était assaillie par les vagues importantes de bacheliers qui arrivent chaque année sur le marché et la saturation des universités publiques existantes.

L'État s'est vu contraint à un moment d'orienter une bonne partie de ces bacheliers vers les universités privées. "Non seulement, il y avait des problèmes par rapport à la qualité des enseignements, mais aussi cela grevait le budget de l'État qui avait souvent des difficultés de payer. Compte tenu de tout cela, l'État avait décidé d'arrêter les orientations dans la voie, d'orienter tout le monde dans le public, quelles que soient les conditions. Il était donc urgent de construire de nouvelles infrastructures pour ne pas être dépassé par les flux,

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de construire ces universités", confient des sources à EnQuête.

La DCMP, une boîte à lettre pour les autorités contractantes ?

Du côté de l'autorité donc, l'urgence ne souffrait d'aucun doute. L'incohérence, c'est surtout au niveau de la DCMP si l'on en croit le rapport du cabinet Grant Thornton commandé par l'Arcop. Dans sa lettre n°4036/MFB/DCMP/18 du 11 septembre 2023, la DCMP "a précisé que cette requête (du MESRI) ne visait aucune des dispositions de l'article 74 du Code des marchés publics qui fixe limitativement les cas de recours à la passation d'un marché par appel d'offres restreint", indique le document. Parmi ces conditions susceptibles de motiver l'appel d'offre restreint, il y a : les marchés pour lesquels, en raison des circonstances particulières, une action rapide de l'autorité contractante est nécessaire justifiant la réduction des délais afin de prévenir un danger ou un retard préjudiciable qui n'est pas provoqué par l'autorité contractante ; disponibilité des services qui ne sont exécutés qu'à titre de recherches, d'essais d'exploration ou de mise au point, entre autres conditions listées par l'organe de contrôle a priori.

Séulement, malgré cette motivation, l'organe administratif, constate le rapport 2023, "dit finalement dans la même lettre, n'avoir pas d'objection à la passation dudit marché par appel d'offres restreint en procédure d'urgence afin de prévenir un danger ou un retard préjudiciable au MESRI. Notons que la durée des travaux est fixée à 36 mois". La DCMP avait

demandé, en revanche, au MESRI de s'assurer conformément à l'article 75 du Code des marchés, que les entreprises présélectionnées aient la qualification technique, juridique et financière requises.

À l'évaluation, sur les cinq prétendant, informant les auditeurs, seules les offres des deux premières entreprises ont été déclarées conformes à l'étape préliminaire. "La DCMP par lettre n°004732/MFB/DCMP du 25 octobre a pourtant donné son avis de non-objection sur le rapport d'évaluation et sur l'attribution provisoire sans vérifier si sa recommandation relative aux dispositions de l'article 75 du Code a été prise en compte par le MESRI", ont signalé les auditeurs, précisant qu'aucun document ne leur a été remis attestant de la convocation des membres de la Commission des marchés à la séance d'ouverture des plis en violation des dispositions de l'article 39-1 du CMP.

Pourquoi Dental et Royal BTP, entreprise malienne ?

Mais qu'est-ce qui a donc été déterminant dans le choix de l'entreprise malienne pour la réalisation des deux universités ? Le principal argument qui lui a permis de faire la différence par rapport à la concurrence, c'est sa capacité à mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces deux infrastructures majeures dont le coût global équivalait à plus de 200 milliards de francs CFA. "Souvent, nous sommes confrontés à des entreprises qui remportent des marchés, qui prennent des engagements mais qui ne peuvent pas les tenir. Ici ce qui est sûr, c'est que l'entreprise n'a pas ce problème de mobiliser les ressources et je pense qu'elle l'a suffisamment démontré", indique un de nos interlocuteurs.

Il résulte du rapport de l'Arcop que les sociétés DENTAL BTP et Royal BTP ont été choisies pour démarrer les travaux le 22 janvier 2024 et une avance de démarrage de 20 %

chacune, soit 22 265 800 848 FCFA pour le lot 1 et 21 471 464 242 FCFA pour le lot 2, à été versée à chacune des deux sociétés.

Aujourd'hui, les chantiers avancent très bien selon plusieurs sources concordantes, malgré des lenteurs induites par l'audit exécuté par le Premier ministre, qui soupçonnait de graves manquements dans le marché. "Les montants annoncés pour la construction de cette université (Matam) pouvaient nous permettre d'avoir trois à quatre universités", accusait le Premier ministre, qui dénonçait aussi le coût des maisons des professeurs évalué selon lui à 1,600 milliard la maison R+1 construite sur 150 m2. Paradoxalement, aucune mesure prise contre les entreprises n'a été rendue publique. Celles-ci continuent tranquillement de poursuivre la construction des deux universités. Lors de sa visite au mois de septembre, la délégation gouvernementale avait salué l'état d'avancement et donné des instructions fermes pour que les travaux soient livrés au plus tard en octobre 2026, pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Mais selon des sources bien informées, cet objectif est bien trop ambitieux. "Pour l'université du Senghor oriental, c'est bien possible. Mais pour l'université Souleymane Niang, ce n'est pas possible", avertissent nos interlocuteurs.

Que sont devenues les accusations du PM ? Par rapport aux accusations de surfacturation, des sources ont confié à EnQuête qu'en réalité, il y a eu une erreur dans l'appréciation du PM. "Quand on parle de 1,600 milliard, c'est non seulement les maisons mais aussi tout un ensemble d'équipements et d'aménagement. Je pense qu'on a compris par la suite, c'est pourquoi on a laissé l'entreprise poursuivre ses travaux."

Malgré cette précision, certains acteurs persistent qu'il y a eu bel et bien surfacturation, bien prise en charge par les nouvelles autorités.

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU SÉNÉGAL

Un gré à gré de 17,040 milliards de Fcfa sur fond de surfacturation

Plusieurs irrégularités dont de forts soupçons de surfacturation, ont été décelées par l'auditeur mandaté par l'Arcop dans les ententes directes passées en 2023 par la Direction de la maintenance, des constructions et des équipements de l'enseignement supérieur (Dmces).

Lors de la gestion 2023, la Dmces a passé, par entente directe, un marché relatif à l'acquisition d'équipements techniques pour les universités publiques. Il a été attribué pour un montant de 17 040 769 396 Fcfa. Il s'agit d'équipements scientifiques et techniques pour un montant de 2 275 295 175 Fcfa ; d'équipements sociaux médicaux pour un montant de 3 625 056 722 Fcfa ; et d'équipements de cuisine pour un montant de 1 140 417 500 Fcfa.

Selon les auditeurs, c'est le 20 avril 2023 que la Direction centrale des marchés publics (DCMP) a été saisie pour la souscription de ce marché, par entente directe, avec le groupeur Press high tech-Elite compagny sas pour un montant de 1 534 000 000 Fcfa Ttc. Par lettre en date 03 juillet 2023, la Dmces avait été saisie pour la souscription de ce marché par entente directe, avec le groupeur sous visé, pour la construction et équipement d'infrastructures pédagogiques. Le motif évoqué était « la menace de suspensions des cours par les syndicats d'enseignants si aucune disposition n'est prise pour la reconstruction de l'amphithéâtre préfabriqué saccagé lors des événements de juin 2021 ».

La Dmces, dans sa lettre du 07 juillet 2023, avait précisé que cette requête ne visait aucune des dispositions de l'article 77 du Code qui fixe limitativement les cas de recours à la passation d'un marché par entente directe mais dans sa réponse il demandait à l'autorité contractante la possibilité de souscrire ce marché par entente directe en établissant la réunion de circonstances imprévisibles, irrésistibles et extérieures à l'autorité contractante.

Sur la base des demandes de confirmation de prix effectuées par nos soins pour certains articles, tenant compte des mêmes caractéristiques prévues dans le dossier, nous avons constaté des écarts importants sur les prix proposés à l'autorité contractante », signalent les auditeurs.

Parfum de surfacturation
D'après eux, le prix titulaire du tensiromètre électronique était de 2 312 600 Fcfa alors qu'il est vendu à 30 000 Fcfa par Delta Médical ; le prix du tensiromètre manuel à 204 632 Fcfa contre 29 000 Fcfa à Delta Médical ; le prix du glucomètre à 327 411 Fcfa contre 11 250 Fcfa ; le prix du fauteuil roulant à 1 543 680 Fcfa contre 100 000 Fcfa ; le

prix du table de chevet à 103 896 Fcfa contre 130 000 Fcfa ; le prix du brancard à 1 304 410 Fcfa contre 100 000 Fcfa ; et enfin le prix d'une potence à 1 637 055 Fcfa alors que Delta Médical vend le même matériel à 47 200 Fcfa. Une autre entente directe problématique concerne les travaux de construction d'un amphithéâtre en préfabriqué à l'Ucad. Le marché a été conclu avec le groupeur Press high tech-Elite compagny sas pour un montant de 1 534 000 000 Fcfa Ttc.

Par lettre en date 03 juillet 2023, la Dmces avait été saisie pour la souscription de ce marché par entente directe, avec le groupeur sous visé, pour la construction et équipement d'infrastructures pédagogiques. Le motif évoqué était « la menace de suspensions des cours par les syndicats d'enseignants si aucune disposition n'est prise pour la reconstruction de l'amphithéâtre préfabriqué saccagé lors des événements de juin 2021 ».

La Dmces, dans sa lettre du 07 juillet 2023, avait précisé que cette requête ne visait aucune des dispositions de l'article 77 du Code qui fixe limitativement les cas de recours à la passation d'un marché par entente directe mais dans sa réponse il demandait à l'autorité contractante la possibilité de souscrire ce marché par entente directe en établissant la réunion de circonstances imprévisibles, irrésistibles et extérieures à l'autorité contractante.

De drôles d'urgences

Le 21 juillet 2023, une demande d'autorisation en visant l'urgence de reconstruire un amphithéâtre préfabriqué afin d'éviter la suspension par les acteurs du système éducatif avait été réintroduite. La demande avait reçu l'avis de non objection de la Dmces par lettre n° 3276 du 27 juillet 2023. « Le marché est approuvé depuis le 30 novembre 2023. Les travaux malgré l'urgence invoquée n'ont pas encore démarré », a écrit l'urgence de démarrage. A la suite de la réponse de l'autorité contractante à notre rapport provisoire les travaux seraient exécutés à hauteur de 80%. Toutefois l'attachement communiqué n'est pas probant et ne présente pas un caractère contradictoire. S'agissant de l'exécution, nous ne sommes

pas en mesure de nous prononcer, assentiment les auditeurs. Presque les mêmes constats ont été faits sur le marché de gré à gré pour la construction et l'équipement des locaux des Classes préparatoires aux grandes écoles (Cpge) de Thiès. Le marché a été attribué, au nom de l'urgence, pour 2 575 148 974 Fcfa sans mise en concurrence. « Le marché est approuvé le 10 novembre 2023. La demande de paiement de l'avance de démarrage est faite au ministre des Finances et du Budget par lettre du 26 décembre 2023 signée par l'Autorité contractante. Les travaux malgré l'urgence invoquée n'ont pas encore démarré au moment de notre intervention. Toutefois à la suite de la réponse de l'Autorité contractante à notre rapport provisoire, ils seraient exécutés à hauteur de 10%. Nous ne disposons d'aucun document attestant ce niveau d'exécution », écrivent les auditeurs.

C'est aussi le cas pour le marché portant sur la construction et l'équipement des locaux de l'Isop de Matam. Le coût de marché des ordres a été de 16 310 183 099 Fcfa. « Il faut souligner que le contrat qui nous a été communiqué ne prévoit pas la clause relative au contrôle spécifique des prix. Les garanties de bonne exécution et la garantie d'avance de démarrage ne nous ont pas été communiquées », soulignent d'entrée les auditeurs notant qu'une demande de paiement de l'avance de démarrage avait été adressée, en décembre 2023, au ministre des Finances et du Budget. « Les travaux malgré l'urgence invoquée jusqu'au moment de notre intervention n'ont pas démarré. Toutefois selon l'Autorité contractante à la suite de sa réponse à notre rapport provisoire ce marché a été exécuté à hauteur de 10%. Nous ne disposons d'aucun document attestant ce niveau d'exécution », font encore valoir les auditeurs.



310 183 099 Fcfa. « Il faut souligner que le contrat qui nous a été communiqué ne prévoit pas la clause relative au contrôle spécifique des prix. Les garanties de bonne exécution et la garantie d'avance de démarrage ne nous ont pas été communiquées », soulignent d'entrée les auditeurs notant qu'une demande de paiement de l'avance de démarrage avait été adressée, en décembre 2023, au ministre des Finances et du Budget. « Les travaux malgré l'urgence invoquée jusqu'au moment de notre intervention n'ont pas démarré. Toutefois selon l'Autorité contractante à la suite de sa réponse à notre rapport provisoire ce marché a été exécuté à hauteur de 10%. Nous ne disposons d'aucun document attestant ce niveau d'exécution », font encore valoir les auditeurs.

Exécution physique douteuse

Le problème est plus sérieux avec le marché concernant les travaux de réhabilitation du Centre médical de l'Ecole polytechnique de Thiès. Ce marché était d'un montant de 687 767 607 Fcfa Ttc. « Aucun document ne nous a été remis attestant de l'exécution physique du marché », martèlent froidement les auditeurs. Ils ont réservé la même opinion au marché portant sur les travaux de construction d'un atelier de maintenance au niveau du bâtiment de l'Ugb. « Aucun document ne nous a été remis attestant de la convocation des membres de la Commission des marchés. Aucun document ne nous a été remis attestant de l'exécution physique et financière du marché », ont conclu les auditeurs.

CMG

Education : Le rappel à l'ordre de Guirassy aux enseignants



Guirassy ne veut plus voir des enseignants occuper des postes de responsabilité dans les Ape d'établissements où ils exercent

Le ministère de l'Education nationale, dans une circulaire, dit avoir constaté dans plusieurs établissements d'enseignement moyen ou secondaire que des enseignants « occupent des postes de responsabilité, notamment président ou trésorier dans les bureaux des Associations de parents d'élèves (Ape) des établissements où ils sont en service ». Cette situation, rapporte la même source, crée « des risques de conflits d'intérêts ou de collusion dans la mesure où le chef d'établissement exerce un pouvoir hiérarchique sur ces agents et que les Ape sont appelées à collaborer avec l'administration scolaire dans des domaines où la neutralité, l'indépendance et la transparence doivent être garanties ».

En outre, le ministère de l'Education nationale indique que l'accaparement de ces postes stratégiques par les enseignants de l'établissement, sous prétexte qu'ils ont leurs enfants dans le lycée/collège, « peut compromettre la volonté d'ouvrir l'école à la communauté ». En conséquence, « il est formellement interdit à tout enseignant d'occuper les postes de président ou de trésorier au sein de l'Association des parents d'élèves de l'établissement où il exerce ou de représenter cette association dans le Comité de gestion de l'école (Cge) ».

Le ministre Moustapha Mamba Guirassy rappelle que les inspecteurs d'Académie sont tenus de veiller au respect strict de cette mesure en ordonnant la démission, sans délai, de tous les enseignants occupant les postes de président ou de trésorier dans les Associations de parents d'élèves des établissements où ils exercent. Il est demandé aussi aux inspecteurs de veiller au rappel systématique de cette mesure lors des procédures de renouvellement ou de mise en place des bureaux des Ape et des Cge.

Samba BARRY

EPHEM

5 novembre 2025
Ouverture à l'international sur le thème « Innovation et impact par la Délégitimation de la rencontre se fait l'entrepreneuriat des œuvres » : l'association des œuvres francophones. La participation d'un cr d'Afrique de l'O

5 novembre 2025
En combat de ganisé à l'Arène Modou Lô de l' conserve son arènes » devant rie Falaye Bale « Roi des arène trôné Eumeu. S Shinger le 28 ju

5 novembre 2025
Ibrahima Sène régional de gestic lack, succède au à la tête du Com de la lutte (Cne)

HOMMAGE A L'ÉMINENT PROFESSEUR ANTHROPOLOGUE SOCIOLOGUE ABDOU SALAM FALL

« Le Pr Fall se doublait d'une humanité rare, faite de générosité, de partage et d'un profond sens de la justice sociale »

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a vécu, hier mardi 4 novembre 2025, une journée placée sous le signe de l'émotion et du souvenir, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du colloque international dédié au Professeur Abdou Salam Fall, sociologue, anthropologue et chercheur de renom. Universitaires, acteurs politiques, proches, amis et anciens étudiants ont tenu à rendre un hommage à celui qui fut une figure majeure des Sciences sociales au Sénégal et en Afrique. Les différents intervenants ont unanimement salué la tenue de ce colloque international, qu'ils considèrent comme un hommage pleinement mérité à un homme de science et de conviction. Tous ont souligné que le nom du professeur Abdou Salam Fall restera à jamais inscrit dans le patrimoine intellectuel du Sénégal.

Le colloque, organisé à l'initiative de l'IFAN et du Laboratoire ARTES qu'il a fondé, a réuni une pléiade d'intellectuels venus du Sénégal, d'Afrique et d'Europe. Tous ont salué la mémoire d'un homme « pétri de qualités humaines indéfectibles », d'un chercheur rigoureux et d'un esprit libre qui, selon les mots du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur, « a toujours opposé un non catégorique à toute forme de compromission ».

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du ministère a tenu à rappeler la contribution décisive du Pr Abdou Salam Fall à la pensée sociologique africaine contemporaine. « C'est un esprit brillant, un pédagogue hors pair, un bâtisseur d'institutions », a-t-il déclaré, soulignant l'empreinte durable laissée par ses travaux sur l'économie sociale et solidaire, la solidarité

communautaire et la protection sociale. Ces recherches, a-t-il ajouté, « ont profondément renouvelé notre compréhension des transformations de la société sénégalaise et africaine ». Au-delà du chercheur, les intervenants ont unanimement salué l'homme, ce mentor généreux et formateur de générations de sociologues africains. La professeure Rokhaya Cissé Lar-test, actuelle coordinatrice du laboratoire ARTES, a rappelé combien « la carrière académique exceptionnelle du Pr Fall se doublait d'une humanité rare, faite de générosité, de partage et d'un profond sens de la justice sociale ».

La cérémonie a également été marquée par des témoignages d'anciens camarades de lutte

et d'intellectuels ayant partagé son engagement pour un Sénégal démocratique et solidaire. « Abdou Salam n'avait de limites qu'avec la compromission. Tous les compromis de la vie étaient possibles, mais jamais la compromission morale ou intellectuelle », a rappelé un proche dans une intervention. En clôturant la cérémonie d'ouverture, le représentant du ministre a réaffirmé l'engagement de l'État à poursuivre l'œuvre du Professeur Fall à travers le soutien à la recherche en sciences sociales, « ciment de notre société, mémoire de nos luttes et boussole de notre avenir ». Ce colloque international, qui se poursuit jusqu'au 5 novembre 2025 à l'UCAD.

LAMINE DIEDHIOU

CS Scanné avec CamScanner

WalfQuotidien

12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar

WalfQuotidien édité
par le Groupe Walf Fadjri

Le groupe Walf Fadjri

DIAMNIADIO Hackathon Min'ovation 2025 Cinquante candidats sur la ligne de départ

Par Alioune Badara NDIAYE

L'édition 2025 du Hackathon Min'ovation met en compétition 50 candidats issus des différentes universités du pays. Cet événement, axé sur le thème «Le digital et l'Intelligence artificielle, solutions innovantes pour une gestion durable des ressources minérales et énergétiques», s'inscrit à l'agenda du Salon international des mines qui se tient du 4 au 6 novembre. «Sur 75 candidats au début, on se retrouve, après sélection, à 50 candidats venant de diverses universités à travers le Sénégal (...) Ils vont travailler sous l'encadrement de coaches qui viennent aussi des sociétés minières, de structures comme Sénum, de l'Administration, pour développer des solutions qui seront bénéfiques aux sociétés minières, mais aussi à l'Etat, dans le cadre de l'exercice des activités minières», a noté, vendredi, Rokhaya Samba Diène, Directrice générale du Service géologique national du

Sénégal et présidente du comité scientifique du salon. «Le digital est un outil qui permet de procéder à une exploitation - même avant l'exploitation-, à une exploration des ressources minérales de manière responsable. Et donc, c'est là tout l'intérêt de ce thème, qui va non seulement intégrer les aspects digitaux, mais aussi les aspects pour une exploitation minière durable. C'est là que nous attendons les jeunes qui ont été retenus», a insisté Mme Diène, s'exprimant lors de la cérémonie de lancement à l'université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio. Innovation de cette année, le prix du consommateur local qui va porter les distinctions à quatre. «Il y aura quatre prix cette année (...), les trois prix qui seront décernés par le président de la République, et le quatrième prix qui va intégrer la dimension contenu local, par les acteurs du contenu local», a relevé Modou Diouf, directeur de la Géologie.

abndiaye@lequotidien.sn

Les Echos 5 novembre 2025

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO EN OUZBÉKISTAN

Le Sénégal, représenté par le Pr Massamba Diouf, Secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup, plaide pour une «Priorité Afrique» renforcée

Lors de la Conférence générale de l'Unesco à Samarcande, le professeur Massamba Diouf, Secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup, a porté haut la voix du Sénégal. Il a proposé plusieurs orientations majeures pour une meilleure prise en compte du continent africain dans les politiques éducatives, scientifiques et culturelles de l'organisation onusienne.

Le Sénégal s'est une nouvelle fois illustré sur la scène internationale en réaffirmant son engagement pour une éducation inclusive, innovante et durable. C'est par la voix du professeur Massamba Diouf, Secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Anaq-Sup), que le pays a pris part aux travaux de la Conférence générale de l'Unesco consacrée à la coopération mondiale en matière d'éducation, de science, de culture et d'innovation.

Devant la Commission Education de cette importante rencontre, le représentant du

Sénégal a rappelé que la transformation durable des sociétés africaines passait par «la construction d'un système éducatif équitable, résilient et ancré dans les réalités locales». S'exprimant au nom du gouvernement sénégalais, le professeur Diouf a inscrit son intervention dans la continuité de la Vision Sénégal 2050, qui fait de l'éducation et de l'innovation les piliers de l'émergence nationale.

DES PROPOSITIONS FORTES POUR LA «PRIORITÉ AFRIQUE»

Dans sa déclaration, le Sénégal a présenté plusieurs orientations stratégiques destinées à renforcer la Priorité Afrique au sein de l'Unesco. Parmi celles-ci, la création d'un Fonds Unesco pour l'innovation en Afrique, destiné à soutenir la recherche et l'entrepreneuriat scientifique des jeunes, a retenu l'attention des participants. Le professeur Diouf a également plaidé pour la valorisation des langues africaines dans les curricula édu-

catifs, estimant qu'elles constituent «le socle de la transmission des savoirs et de l'identité culturelle du continent».

Autre proposition saluée, la promotion de la science ouverte et de la coopération régionale dans le domaine de la recherche, de manière à favoriser le partage des connaissances et à mutualiser les ressources scientifiques entre pays africains.

L'AFRIQUE AU CŒUR DE LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE MONDIALE

Le Sénégal a aussi proposé la création de pôles régionaux africains sur le changement climatique, afin de mieux coordonner les efforts du continent face à cette urgence planétaire. De même, le renforcement des partenariats universitaires et la mobilité académique intra-africaine ont été identifiés comme leviers essentiels pour bâtir une génération de chercheurs ancrés dans leur environnement tout en restant ouverts au monde. Ces initiatives, selon le



professeur Diouf, traduisent «la volonté du Sénégal de contribuer activement à la construction d'un système éducatif mondial plus juste, fondé sur la solidarité et l'excellence».

L'ANAQ-SUP AU SERVICE DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU SÉNÉGAL

À travers la participation de son Secrétaire exécutif à cette conférence mondiale, l'Anaq-Sup confirme son rôle central dans la diplomatie académique du Sénégal. En œuvrant pour la qualité, la coopération et l'innovation, l'institution ac-

compagne la stratégie nationale de rayonnement dans les instances internationales, tout en consolidant la crédibilité du pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par cette intervention remarquée, le Sénégal renforce ainsi sa position parmi les acteurs africains les plus engagés pour une gouvernance éducative mondiale plus inclusive, où l'Afrique ne serait plus simple bénéficiaire, mais pleinement partenaire de la transformation du savoir et de l'innovation.

Baye Modou SARR

LES ECHOS

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES - N°2609 - Mercredi 5 Novembre 2025

www.jctaa.net

Enseignement supérieur : « Des ruptures radicales sont envisagées » (Diomaye)

Présidant hier la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie, le chef de l'État, Bassirou Diomaye Faye, a annoncé des réformes majeures dans le domaine de l'enseignement supérieur. « Des ruptures radicales sont envisagées. C'est le cas des options de formation avec une grande part consacrée aux réformes de contenus et l'enseignement des sciences, des techniques et des savoirs endogènes », a-t-il déclaré.



Seneweb.com
5 novembre 2025

[Lire la suite](#)

Innovation éducative : le Sénégal porte la voix de l'Afrique à l'Unesco

En portant un plaidoyer ambitieux en faveur d'un enseignement supérieur africain plus créatif et tournée vers l'avenir, le Sénégal a défendu de nouvelles initiatives de coopération internationale à la dernière Conférence générale de l'Unesco, tenue récemment à Samarcande, en Ouzbékistan.

Représentant la capitale sénégalaise à cette rencontre dédiée aux enjeux de l'éducation, de la science, de la culture et de l'innovation, le secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), Pr Massamba Diouf, a présenté une série de propositions structurantes.

[Lire la suite](#)



lesoleil.sn
5 novembre 2025

AG de l'AUF : le recteur de l'Ucad, Alioune Badara Kandji, aux commandes de la francophonie universitaire

L'Agence universitaire de la Francophonie (Auf) s'est dotée d'un nouveau Conseil d'administration à l'issue de sa 19^e Assemblée générale tenue ce mercredi à Dakar.

Alioune Badara Kandji, recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), a été élu président de l'AUF.

Ce Conseil d'administration, renouvelé pour la période 2025-2029, aura pour mission de définir les grandes orientations stratégiques de l'organisation, de renforcer la coopération universitaire francophone et de soutenir les établissements membres dans leurs projets d'innovation, de recherche et de gouvernance.



lesoleil.sn
5 novembre 2025

Relecture des programmes de sciences physiques de la 4e à la Terminale : L'Ucad ouvre la réflexion

La relecture des programmes de sciences physiques a été initiée par l'Institut de recherche sur l'enseignement de la mathématique, de la physique et de la technologie (Irempt). La réflexion a été entamée hier à l'université Cheikh Anta Diop pour évaluer la pertinence et la cohérence des contenus actuels, proposer des pistes d'actualisation et d'amélioration pour une meilleure adéquation avec les avancées scientifiques et les besoins de la société, créer des ressources pédagogiques innovantes pour accompagner la mise en œuvre des programmes.

Le Quotidien
5 novembre 2025



[Lire la suite](#)

Sénégal : le Parc des technologies numériques opérationnel dès mars 2026 (ministre)

Wearetech
5 novembre 2025

Le gouvernement sénégalais mise sur le numérique pour diversifier son économie et stimuler l'innovation. Le Parc des Technologies Numériques (PTN) s'impose comme l'un des projets phares de cette stratégie, destiné à renforcer l'écosystème numérique tout en soutenant le développement du secteur privé.

Le Parc des technologies numériques (PTN), futur centre névralgique de l'innovation à Diamniadio, ouvrira ses portes au secteur numérique sénégalais dès mars 2026.



[Lire la suite](#)

Ziguinchor : 240 enseignants communautaires et du privé formés pour comprendre et s'approprier le guide rénové du préscolaire

Après la formation des inspecteurs, l'IEF de Ziguinchor a initié une démultiplication du guide pédagogique rénové par la tutelle, au profit des enseignants du public. Et pour éviter un système à double vitesse au niveau de la circonscription éducative de Ziguinchor, des acteurs de l'éducation ont décidé de jouer la carte de l'égalité des chances pour tous les enseignants du préscolaire, dans un souci de renforcer la qualité de l'éducation des tout-petits.



seneweb
6 novembre 2025

[Lire la suite](#)

Programmes allégés : Ce qui va changer pour l'enseignement des Sciences Physiques au Sénégal

senenews
6 novembre 2025

Les professeurs de sciences physiques souhaitent rendre plus souples les enseignements de cette filière dans le moyen secondaire. Depuis hier, ils ont engagé une réflexion visant non seulement à disposer de ressources pédagogiques innovantes, mais aussi à mieux adapter les programmes aux avancées scientifiques et aux besoins de la société, rapporte Walf Quotidien.



[Lire la suite](#)

Éducation et science : les leviers d'un espace francophone commun

Sud Quotidien
6 novembre 2025

Lors de l'Assemblée générale de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique et de la 19e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), tenue à Dakar du Oumar Sock, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal, a livré un vibrant plaidoyer en faveur d'une francophonie scientifique unie par le savoir, la jeunesse et l'innovation.



[Lire la suite](#)

Déclaration de Dakar : 18 pays francophones unis pour l'autonomie scientifique...

La cérémonie de clôture de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique, tenue conjointement avec la 19^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), a rassemblé ministres, recteurs, chercheurs et partenaires internationaux.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a réaffirmé l'attachement du Sénégal à la coopération universitaire francophone et rappelé les réformes engagées pour aligner la formation, la recherche et l'innovation sur les besoins socio-économiques du pays.



[Lire la suite](#)

Senego
7 novembre 2025

ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Le Nigeria veut généraliser l'éducation numérique dans toutes ses écoles d'ici à 2027

agenceecofin
3 novembre 2025

Face à un marché du travail qui exige des compétences numériques et à un système éducatif en quête de modernisation, le gouvernement nigérian lance un vaste programme pour transformer les salles de classe en espaces interactifs et connecter tous les élèves au numérique.

Le gouvernement fédéral du Nigeria a lancé un programme national de distribution de tablettes dans toutes les écoles publiques.



[Lire la suite](#)

Le Maroc prépare la loi-cadre Digital X.0 pour encadrer l'usage de l'IA

wearetech
3 novembre 2025

Le Maroc mise sur l'IA comme moteur de développement, en investissant dans les infrastructures, la formation des jeunes et des partenariats stratégiques. Pour en tirer pleinement parti, le pays veille à encadrer son usage afin de garantir sécurité, confiance et efficacité dans le secteur numérique.

Le Maroc s'apprête à doter son écosystème numérique d'un cadre juridique structurant avec la future loi-cadre « Digital X.0 », actuellement à l'examen au secrétariat général du gouvernement.

[Lire la suite](#)



Certaines personnes sont-elles naturellement mauvaises en mathématiques ?

bbc.com
5 novembre 2025

Une fermière possède trois types d'animaux sur sa ferme. Ses animaux sont tous des moutons, sauf trois ; toutes des chèvres, sauf quatre ; et tous des chevaux, sauf cinq. Combien de chaque animal possède-t-elle ?

Si cette énigme vous a laissé perplexe, vous n'êtes pas seul. La réponse est un cheval, deux chèvres et trois moutons. Alors pourquoi les mathématiques semblent-elles faciles pour certains, tandis que d'autres semblent avoir du mal ?

[Lire la suite](#)



Alors que le continent fait face à la déforestation, à la désertification et aux effets croissants du changement climatique, l'éducation au développement durable (EDD) devient un levier stratégique incontournable pour préparer la jeunesse africaine aux défis à venir.



Début octobre, l'Union africaine a lancé la Décennie de l'éducation et du développement des compétences 2025–2034.

[Lire la suite](#)

agenceecofin
7 novembre 2025

ACTUALITE SYNDICALE



Université Amadou Mahtar Mbow : Le SUDES-ESR dénonce une «forfaiture» du recteur

Seneweb
6 novembre 2025

Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal-Section Enseignement supérieur et recherche (SUDES-ESR) dénonce avec vigueur ce qu'il considère comme une dérive sans précédent du recteur de l'université Amadou Mahtar Mbow (UAM).

Selon les membres dudit syndicat, ce dernier se serait illégalement attribué les prérogatives du président de la République, comme le stipule l'article 38 du décret n°2021-1503, en mettant fin, par un simple arrêté rectoral, aux fonctions du directeur régulièrement élu de l'UFR Sciences et technologies avancées (UFR STA).

[Lire la suite](#)



VIE ETUDIANTE



Université du Sine Saloum : les étudiants décrètent 48 heures de restauration gratuite pour dénoncer leurs conditions de vie

Thiesinfo
6 novembre 2025

Les étudiants de l'Université du Sine Saloum Elhadji Ibrahima Niass ont lancé un mot d'ordre de 48 heures sans tickets de restauration pour protester contre le non-respect des engagements pris par les autorités et les conditions précaires dans les campus de Kaolack et Fatick.

Face aux difficultés persistantes dans les campus de Kaolack et Fatick, les étudiants de l'Université du Sine Saloum Elhadji Ibrahima Niass (USSEIN) ont décidé de mener une action symbolique.

[Lire la suite](#)



Un cinéaste invite à former les jeunes à construire des récits de leur monde

Le cinéaste et producteur sénégalais Moussa Sène Absa a appelé, lundi, à aider les jeunes dans l'écriture cinématographique afin qu'ils puissent rendre compte de leur monde.

"Il y a des récits qui commencent à naître, il faut aider les jeunes dans l'écriture. Leur apprendre comment écrire leur monde. Et ce master est quelque chose de très important pour que les jeunes connaissent leur récit, sachent comment écrire leur monde etc.", a-t-il déclaré.

APS

3 novembre 2025



Webinaire de rentrée académique
Master en Réalisation et Création cinématographiques (RCC)

Table ronde sur
« Etat des lieux de la production cinématographique au Sénégal, enjeux et perspectives »

Lundi 03 novembre 2025
à partir de 10h
YouTube @usekhk et ZOOM

LIVE  **LIVE** 

INTERVENANTS

 M. Moussa SENE ASSA Cinéaste, Producteur	 M. Alain GOMIS Cineaste, Double Extran d'or de Yennenga	 Mme Angèle DIABANG Monteuse et Réalisatrice	 M. Arsène CAMARA Technicien chef
 M. Christian THIAM Cinéaste et Enseignant-chercheur à IUN-CHK	 M. Massamba MBAYE Enseignant-chercheur associé à IUN-CHK	 M. Aboubakar THEAM Directeur général de IENAMC	MODÉRATEUR

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉ UN-CHK



L'UN-CHK lance un programme de Capacité en Sciences islamiques pour offrir de nouvelles perspectives aux étudiants du système éducatif arabe

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), en partenariat avec le Kawral Sandaaji Fuuta et le Centre de Recherche Baajoordo, a lancé un nouveau programme de formation de Capacité en Sciences islamiques (CSI), le mercredi 29 octobre 2025. La cérémonie officielle s'est tenue à l'antenne de l'institution sise à l'immeuble Adja Rokhaya sur l'Avenue Bourguiba et a été présidée par M. Babou DIENE, Directeur de l'Enseignement supérieur public, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

[Lire la suite](#)



unchk.sn
1er novembre 2025

Webinaire de rentrée du Master RCC de l'UN-CHK : les enjeux et perspectives de la production cinématographique au Sénégal au cœur des discussions

unchk.sn
5 novembre 2025

La rentrée académique du Master en Réalisation et Création cinématographiques (RCC) de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) portée par le Pôle Sciences, Technologies et Numérique (STN), a été marquée par l'organisation d'un webinaire, ce lundi 3 novembre 2025. Cette rencontre a offert aux étudiants du Master RCC et aux participants une occasion privilégiée de dialoguer avec des professionnels de haut niveau et de mieux s'imprégner du milieu cinématographique, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour l'innovation, la recherche et la création.

[Lire la suite](#)



Webinaire de rentrée académique
Master en Réalisation et Création cinématographiques (RCC)

Table ronde sur
« Etat des lieux de la production cinématographique au Sénégal, enjeux et perspectives »

Lundi 03 novembre 2025
à partir de 10h
YouTube @unchk et ZOOM

INTERVENANTS :

- M. Moussa SENE ABBA
Créateur, Producteur
- M. Alain GOMIS
Créateur, Double Étoile d'or de l'émergence
- Mme Angèle DIABANG
Monteuse et Réalisatrice
- M. Aminou CAMARA
Technicien chef
- M. Christian THIAM
Créateur et Enseignant-chercheur à l'UN-CHK
- M. Massamba MBAYE
Enseignant-chercheur associé à l'UN-CHK
- M. Aboubakar THIAM
Directeur général de l'IBAMC

MODÉRATEUR

 The next steps



SORTIE OFFICIELLE DU LIVRE : « MANUEL SUR LE CONTENTIEUX DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST »



SCANNEZ ICI
 pour télécharger

sous la coordination de
 Pr. Abdou Khadre DIOP et Pr. Meissa DIAKHATE

VERSION PDF DISPONIBLE GRATUITEMENT



Foo nekk foofu la



DCM



Nouvelle antenne

de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)



Avenue Bourguiba,
rue n°13, Immeuble Adja Rokhaya

Scannez ici
pour la localisation



Foo nekk foofu la

AGENDA



AGENDA

Jeudi Les Jeudis du digital

♦ **Thème :**

« **L'humain** au **cœur** de la transformation
numérique dans les **organisations** »



13 novembre
2025 à 15h00



YouTube
LIVE

@unchk_sn Zoom



Plus d'Informations : pied@unchk.edu.sn

#JeudisDuDigital

Intervenant

M. Elhadji SARR

Coach professionnel, facilitateur
et formateur consultant en Management et GRH



Modérateur

Dr Mouhamed LOME

Enseignant-chercheur à l'UN-CHK



*Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Éthique*



Foo nekk foofu la

Foo nekk foofu la



OPPORTUNITES



OPPORTUNITÉS

العلوم الإسلامية
أبجدية
بسم الله الرحمن الرحيم
حاشا
ط
ظ
ع
ل
ق
ك
م
ن
هـ
و
ز
ح
ط
ظ
ع
ل
ق
ك
م
ن
هـ
و
ز

Appel à candidatures

Le Pôle LSHE* lance le **programme de Capacité en Sciences islamiques (CSI)**

Déposez votre **dossier de candidatures** avant
le **vendredi 28 novembre 2025** au siège, à l'antenne
de l'UN-CHK ou dans tous les ENO**

- Cible : étudiants du système éducatif islamique
- Modules dispensés en mode hybride
- Conditions d'accès : test d'entrée

Pour plus d'informations :
poleshe@unchk.edu.sn

 **+221 76 621 08 83**

*Lettres, Sciences humaines et de l'Éducation
** Espaces numériques ouverts

En partenariat avec :  Kawral Sandaaji Fuuta

 Centre de recherche sur le patrimoine
intellectuel africain Baajoordo

[Plus d'infos](#)

Bourses d'étude au Japon : « ABE Initiative Program 2025 »

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) lance la 13^e phase de sélection du programme : « **African Business Education (ABE) Initiative 2025 - Diplôme de Master et Programme de stage** », dans le cadre de l'initiative africaine pour l'enseignement professionnel en faveur des jeunes africains, au titre de l'année académique 2025-2026.

Ce programme vise à renforcer les compétences de la jeunesse africaine pour contribuer à l'émergence du continent, tout en favorisant le développement des relations économiques entre l'Afrique et le secteur privé japonais.

Les domaines prioritaires pour cette 13^e phase sont **les énergies et le gaz, les télécommunications et la pêche et l'agriculture**.

Peuvent présenter leur candidature, les agents répondant aux conditions suivantes :

- être agent de l'administration au niveau central ou local ;
- être personnel de l'Université impliqué dans le domaine de la recherche ;
- avoir, au moins, six (06) mois d'expérience professionnelle ;
- être titulaire d'une Licence ;
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé (TOEFL iBT :80 / CEFR:B2) ;
- être âgé de moins de 39 ans (au 1er avril 2026) ;
- ne pas être candidat d'un autre programme de bourse.

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : [Bourses d'études : JICA – Japon 2025–2026](#).

Ouverture des candidatures pour les Bourses de Mobilité Intra-Africaine AGNES pour Jeunes Chercheurs (2025/2026)

L'appel à candidatures pour les Bourses de Mobilité Intra-Africaine AGNES pour Jeunes Chercheurs (2025/2026) est ouvert, soutenu par le BMZ et l'AvH.

Si vous êtes doctorant en Afrique subsaharienne et que vous souhaitez effectuer un séjour de recherche de 1 à 2 mois dans un autre pays sub-saharien, c'est l'occasion à saisir.

Ce qu'il faut retenir :

Public Cible : Doctorants (hommes et femmes) de toutes disciplines, ressortissants d'un pays d'Afrique subsaharienne.

Condition clé : Avoir déjà au moins un article publié (indexé SCOPUS ou Web of Science) issu de votre travail de thèse.

Financement : Jusqu'à 3 000 € pour couvrir les frais de voyage, de subsistance et l'allocation de recherche.

Date limite : 9 novembre 2025 à 23h59 GMT.

Début des séjours : Mars – Août 2026.

Toutes les candidatures (proposition de recherche, CV, etc.) doivent être soumises en anglais.

Retrouvez les détails complets et le lien de candidature sur le site officiel d'AGNES. <https://lnkd.in/eyKt5NiD>

Concours de recrutement d'Élèves-Professeurs CAES - EPS (2025-2026)

Ouvert

UFR des Sciences de l'Éducation, de la Formation et du Sport (UFR SEFS) de l'Université Gaston Berger (UGB)



14 novembre 2025

Il reste 14 jours



Niveau requis : Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)



Lieu : UFR SEFS, Saint-Louis



Frais d'inscription : 10 000 F CFA (Paiement par Wave)

Appel à candidatures lancé par l'UFR SEFS de l'UGB, suite à une commande de l'État du Sénégal, pour le recrutement d'élèves-professeurs en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement ...

[Plus d'infos](#)

Recrutement Promotion 2026 - École du Code Sonatel Academy / Orange Digital Center

Ouvert

École du Code Sonatel Academy / Orange Digital Center (ODC)



17 novembre 2025

Il reste 10 jours



Niveau requis : Non spécifié (selon le formulaire : tout niveau d'études est éligible)



Lieu : Dakar (Siège ODC - Orange Digital Center)



Frais d'inscription : Gratuit (Formation 100% Gratuite)

L'École du Code Sonatel Academy, une initiative de l'Orange Digital Center (ODC), lance son appel à candidatures pour la Promotion 2026. Il s'agit d'une **formation gratuite, pratique et intensive** dans ...

[Plus d'infos](#)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

(0)-(0)-(0)-(0)

APPEL PUBLIC A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RECTEUR DE
L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW (UAM).

En application des dispositions des décrets n° 2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques et n° 2021-1503 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Amadou Mahtar Mbou (UAM), il est lancé un appel à candidatures en vue de la nomination du Recteur de l'UAM.

I- Mission principale du Recteur :

Assurer la direction de l'université, définir la stratégie globale de l'institution et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration et du Conseil académique.

II- Activités principales du Recteur :

- préparer les réunions du Conseil d'administration et assurer l'exécution de ses délibérations ;
- présenter, chaque année, un rapport d'activités au Conseil d'administration ;
- présider les réunions du Conseil académique et veiller à l'exécution de ses délibérations ;
- élaborer le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'université et assurer leur mise en œuvre une fois approuvés par le Conseil d'administration ;
- représenter l'université en justice et dans les actes de la vie civile ;
- ordonner le budget de l'université ;
- engager l'université et signer les accords et conventions de partenariat ;
- mettre en place un système de management de la qualité et appliquer les décisions de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;
- assurer le maintien de l'ordre et la sécurité dans l'université, conformément à la loi relative aux franchises et libertés universitaires.



OPPORTUNITÉS

III- Profil recherché et expérience :

Le candidat au poste de Recteur doit être :

- de nationalité sénégalaise ;
- un professeur titulaire des universités, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire du CAMES ;
- doté de capacités managériales et avoir une expérience de gestion et d'administration d'établissements de formation.

Une expérience de direction d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, nationale et /ou internationale, serait un plus.

NB : Nul ne peut être candidat s'il est à moins de quatre (04) ans de l'âge de départ à la retraite.

IV- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (02) pages ;
- un descriptif d'un projet de gouvernance de l'Université (06 à 10 pages recto au maximum) ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et distinctions obtenues ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

V- Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures complets sont déposés, sous pli fermés portant la mention « candidature pour le poste de Recteur de l'UAM », tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures à l'adresse suivante :

- Secrétariat général de l'Université Amadou Mahtar Mbou (UAM), sis à la rue 21 x 20, 2^{ème} arrondissement, Pôle urbain de Diamniadio, téléphone +221 76 623 73 34.

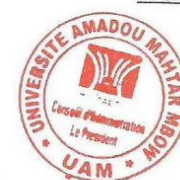
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 18 novembre 2025 à 17 heures.

Fait à Dakar, le 17 octobre 2025

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Yonga SOW



MASTER I TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES



**Niveau :
Licence**



Cible : Titulaire d'une Licence Pêche, Aquaculture, Transformation des Produits Halieutiques ou diplôme équivalent



Date limite : 28 nov. 2025

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) lance un appel à candidature pour l'admission en Master I Transformation des produits halieutiques.

[Plus d'infos](#)

Ouverture du dépôt des candidatures en thèse

L'École Doctorale Sciences, Ingénierie, Santé et Environnement (#ED_SEV) informe les futurs doctorants de l'ouverture du **dépôt des dossiers de candidature en thèse** pour l'année universitaire **2025-2026**.

 **Date limite de dépôt** : 30 novembre 2025

 **Heure** : 17h00

 **Lieu** : Secrétariat #ED_SEV et en ligne

 <https://admission.ucad.sn>

[Note d'information](#)

[Charte des thèses](#)

[Formulaire de demande d'admission](#)

L'école doctorale SEV -UCAD : appel à candidatures pour admission en thèse

L'école doctorale SEV vous informe de l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature en thèse comptant pour l'année 2025/2026.

Les dossiers seront reçus jusqu'au 30 novembre 2025, à 17h00, au secrétariat de l'ED SEV et sur la plateforme : <https://admission.ucad.sn>

Téléchargez l'[appel à candidatures](#), la [charte de thèse](#) et la [fiche](#) d'admission.

APPEL A CANDIDATURES : BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET POSTDOCTORALE « EUGEN IONESCU » 2025-2026 DE L'AUF

Financé par le Gouvernement de la Roumanie, à travers le Ministère roumain des Affaires étrangères et coordonné par l'[AUF](#), le Programme de bourses « Eugen Ionescu » offre aux doctorants et enseignants-chercheurs du monde entier l'opportunité d'effectuer un séjour de recherche de trois mois, au sein de l'une des institutions d'enseignement supérieur partenaires en Roumanie.

Objectifs

Les mobilités « Eugen Ionescu » permettent à des enseignants et chercheurs francophones de se perfectionner dans les établissements membres de l'AUF en Roumanie.

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature

La date limite pour le dépôt des dossiers auprès de l'AUF : le 30 novembre 2025, 23h59 (heure de Bucarest, Roumanie GMT+2).

Période de mobilité : 1er mai 2026 – 31 juillet 2026

[Plus de détails ici](#)

Appel à candidatures : Bourses de séjour de recherche pour jeunes chercheurs MOGPA 2026 de CAMPUS FRANCE

THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Cinq grands domaines de recherche sont éligibles :

- les sciences du système terrestre ;
- les sciences du changement climatique et la science de la durabilité ;
- la transition énergétique ;
- les enjeux sociétaux des questions environnementales ;
- la santé humaine, animale et environnementale telle que définie dans le cadre de l'approche « une seule santé » (One Health)*.

Les approches innovantes favorisant les hautes technologies, pour les thématiques proposées ci-dessus, seront favorisées lors de la sélection.

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier, c'est-à-dire avoir soutenu leur thèse entre décembre 2020 et décembre 2025 inclus ;
- Être exclusivement de nationalité étrangère (toutes les nationalités sont éligibles à l'exception de la nationalité française);
- Les candidats ne doivent pas avoir résidé en France plus de 90 jours entre le 12 septembre 2025 et le 12 décembre 2025.

Plus d'informations [ici](#)

UCAD / Ecole Doctorale ETHOS : Ouverture des candidatures en Thèse pour les étudiants nationaux et internationaux

Informations sur la formation / concours

Entreprise Formatrice : UCAD/ETHOS

Type de formation : Formation

Description de la formation / concours

Ouverture des Candidatures en Thèse

Ecole Doctorale – Etude sur l’Homme et la Société – ETHOS informe les étudiants nationaux et internationaux titulaires d’un Master, DEA, ou d’un diplôme équivalent de l’ouverture du dépôt des dossiers de candidature en Doctorat dans les domaines suivants

Filières disponibles

- Sciences Sociales Appliquées au Développement (FLSH – IFAN)
- Éducation et Formation (FASTEF)
- Didactiques des Mathématiques (FASTEF)
- Société, Espace, Culture (FLSH – INSEPS)
- Société, Temps, Espace, Patrimoine (FLSH)
- Philosophie et Rationalité (FLSH)
- Sciences de l’Information, Documentation, Communication et Médias (CESTI/EBAD)
- Population, Développement et Santé (IPDSR)

Du 08 octobre 2025 au 31 janvier 2026

**APPEL À CANDIDATURES POUR L'ADMISSION EN MASTER
ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026**

L'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) lance un appel à candidatures pour l'admission en Master :

- **Master en Audit et Contrôle de Gestion (ACG) ;**
- **Master en Banque-Finance (BF) ;**
- **Master en Management de Projets (MP) ;**
- **Master en Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;**

Durée de la formation : deux (02) ans

Conditions d'accès : être titulaire d'une licence en Sciences de Gestion, sciences Economiques ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Coût de la formation pour la première année de Master : 801 500 FCFA

- Inscription : **200 000 FCFA**, comprenant les paiements du premier et du dernier mois (janvier et octobre) ;
- Mensualité : **75 000 FCFA / mois pendant 10 mois ;**
- Cotisation de l'amicale ISEM : **1500 FCFA/an.**

Modalités de candidature :

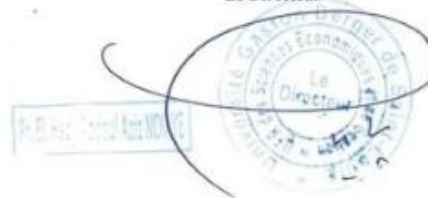
- ⚡ Dossier de candidature à déposer à l'UFR SEG auprès de l'assistante du Directeur de l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) ou l'antenne de l'UGB de Dakar, Sacré Cœur pyrotechnie, ou par mail à l'adresse suivante : isem@ugb.edu.sn, comprenant les pièces suivantes :
 - Demande adressée au Directeur de l'ISEM ;
 - Curriculum Vitae ;
 - Copie légalisée du diplôme de licence ;
 - Adresse complète (Téléphone, e-mail, Personne de contact) de l'organisation ayant délivré le diplôme de Licence présenté pour l'admission en master ;
 - Relevés de notes des Licences 1, 2 et 3 ;
 - Deux photos d'identité ;
 - Copie de la carte d'identité nationale.
- ⚡ Frais de dossier non remboursables d'un montant de dix mille (10.000) francs.

**Dépôt de dossier : du 15 octobre 2025 au 06 janvier 2026 à 17H GMT.
Début des cours : 12 janvier 2026**

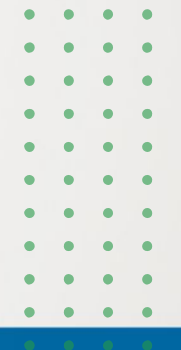
Renseignements : E-mail : isem@ugb.edu.sn.

Téléphone : (+221) 76 549 52 74

Le Directeur



15 OCT. 2025



MERCI

